Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Recu en préfecture le 22/12/2022

DEPARTEMENT DU LOIRET

VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Nombre de Conseillers en exercice : 33

<u>OBJET</u>: Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement - ajustements des montants.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour le Conseiller Départemental-Maire Et par délégation La 1^{ère} Adjointe Sport et santé

Véronique DESNOUES

REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le 19 décembre à 18h45, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à dans la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire.

PRESENTS: M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme LE BIHAN, M. RIVIERE DA SILVA, Mme BELLIZIO, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, Mme GAUTHIER, Mme NOGUES, M. LAFRAYHI, M. RINA-BASILIO, M. HUBERT, Mme CAKIR, Mme DAHOU, M. DUPRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES: Mme HAMEAU a donné pouvoir à M. RINA-BASILIO, M. VILLARET a donné pouvoir à Mme BUREAU, M. LACOU a donné pouvoir à M. LAVAL, M. DIARRA a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, Mme LOQUET a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA, M. PAOLI a donné pouvoir à Mme NOGUES, M. MABOUSSOU a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. DUPRE.

ABSENTS: M. HUYGHUES DES ETAGES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CAKIR.



ID: 045-214502858-20221219-DELIB2022345-DE

2022-345 Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.

Par délibération n°2021-167 du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création d'autorisations de programme du budget principal pour :

- La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin AP n°2021-1,
- La construction d'une structure petite enfance en centre-ville AP n°2021-2,
- Les travaux d'aménagement du centre-ville AP n°2021-3.

Rulle Conseil Municipal du 19 décembre 2022

Le montant de ces autorisations de programme nécessite un ajustement afin de tenir compte de l'avancement des opérations. Ainsi à ce stade, le montant global des autorisations de programme s'élève à 16 789 594 €. Ce montant reste prévisionnel et sera ajusté une fois les marchés attribués.

La répartition annuelle proposée pour les crédits de paiement est conforme aux inscriptions budgétaires du BP 2023.

Ainsi, les autorisations de programme et crédits de paiements prévisionnels sont modifiés selon les modalités suivantes :

La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin, AP n°2021-1 (opération 0471) :

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
12 539 594 €	39 594	100 000	500 000	3 000 000	6 000 000	2 900 000

La construction d'une structure petite enfance en centre-ville, AP n°2021-2 (opération 0461):

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2 550 000 €	-	300 000	500 000	1 400 000	350 000	_

Les travaux d'aménagement du centre-ville, AP n°2021-3 (opération 0391) :

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
1 700 000 €	-	-	650 000	815 000	235 000	-]

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu la délibération n°2021-167 du 30 juin 2021,

Vu le Budget primitif 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal élargi du 7 décembre 2022,

Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances du 13 décembre 2022,

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

ID: 045-214502858-20221219-DELIB2022345-DE

Publié le



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

 De modifier les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement, selon les montants fixés dans les tableaux ci-après :

1/ AP/CP relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin.

		RES	TRUCTURAT	TION DU GR	OUPE SCOL	AIRE JEAN I	MOULIN			
	AUTORISATION DI		AP/CP							
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Prévu 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027
AP2 021- 01	Restructuration du groupe scolaire Jean Moulin (opération 0471)	12 539 594 €	2026	39 594	100 000	500 000	3 000 000	6 000 000	2 900 000	-

2/ AP/CP relative à la construction d'une structure petite enfance en centre-ville

		CONSTRUCTION	D'UNE STRI	JCTURE PET	TTE ENFANCI	EN CENTI	RE VILLE			
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP						
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Prévu 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	
AP2 021- 02	Construction d'une structure petite enfance en centre- ville (opération 0461)	2 550 000 €	2026	-	300 000	500 000	1 400 000	350 000		

3/ AP/CP relative aux travaux d'aménagements du centre-ville

		TRAV	AUX D'AM	ENAGEMEN	TS DU CEN	TRE-VILLE			
	AUTORISATION DE	PROGRAMME		AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Prévu 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP2 021- 03	Travaux d'aménagement du centre-ville (opération 0391)	1 700 000 €	2026	-	-	650 000	815 000	235 000	

Pour extrait certifié conforme Pour le Conseiller Départemental-Maire Et par délégation

La 1ère Adjointe Sport et santé

Véronique DESNOUES